

# Comptes consolidés

## Groupe M2i

*30 juin 2018*

*Référentiel IFRS*



# ETATS FINANCIERS

## Comptes consolidés semestriels 2018

ETATS FINANCIERS	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6

## BILAN CONSOLIDE

en K€	juin-18	déc.-17	juin-17	Notes
Immobilisations incorporelles	159	165	169	3.1
Ecart d'acquisition	6 878	6 878	6 292	3.2
Immobilisations corporelles	1 745	1 367	1 347	3.3
Autres actifs financiers	436	440	428	3.4
Impôts différés	0	0	0	
<b>Total actifs non-courants</b>	<b>9 217</b>	<b>8 850</b>	<b>8 236</b>	
Clients et autres débiteurs	12 201	11 132	15 316	3.5 & 3.10
Créances d'impôt	673	945	700	3.5
Autres actifs courants	552	499	604	3.5
VMP et autres placements	1	1	1	3.6
Disponibilités	5 760	5 895	1 313	3.6
<b>Total Actifs courants</b>	<b>19 187</b>	<b>18 471</b>	<b>17 935</b>	
<b>Total actif</b>	<b>28 404</b>	<b>27 321</b>	<b>26 170</b>	
Capital	495	480	480	3.7
Primes liées au capital	13 009	13 028	13 129	
Actions propres	(15)	(10)	0	
Réserves consolidées	251	(811)	(738)	
Résultat Net part du groupe	939	1 062	229	
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>14 679</b>	<b>13 749</b>	<b>13 100</b>	
Intérêts minoritaires	0	0	0	
<b>Total Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>14 679</b>	<b>13 749</b>	<b>13 100</b>	
Emprunts et dettes financières	479	363	450	3.8
Engagements envers le personnel	457	428	376	3.9
Autres provisions	87	162	64	3.9
Impôts différés	0	0	65	
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>1 023</b>	<b>953</b>	<b>955</b>	
Emprunts et concours bancaires (part à -1 an)	357	285	308	3.8
Fournisseurs et autres créditeurs	11 452	11 045	11 046	3.10
Dettes d'impôt	67	301	57	3.10
Autres passifs courants	825	988	703	
<b>Total Passifs courants</b>	<b>12 702</b>	<b>12 619</b>	<b>12 115</b>	
<b>Total passif</b>	<b>28 404</b>	<b>27 321</b>	<b>26 170</b>	

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	juin-18	déc.-17	juin-17	Notes
Chiffre d'affaires	20 081	39 936	18 574	4.1
Autres produits de l'activité	0	1	0	
Achats consommés	(7 894)	(15 710)	(7 213)	4.2
Charges externes	(4 200)	(8 555)	(4 198)	4.3
Charges de personnel	(6 208)	(12 334)	(5 687)	4.4
Impôts et taxes	(457)	(849)	(390)	
Dotation aux amortissements	(287)	(524)	(265)	4.9
Dotation aux dépréciations et provisions		(52)		4.9
Autres produits et charges d'exploitation	84	174	103	4.10
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 120</b>	<b>2 087</b>	<b>924</b>	
Rémunérations liées aux AGA	134	(580)	(580)	
Autres produits et charges opérationnels	(32)	(42)	(34)	4.11
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 222</b>	<b>1 465</b>	<b>310</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	34	7	
Coût de l'endettement financier brut	(7)	(30)	(8)	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(44)</b>	<b>(105)</b>	<b>(61)</b>	4.12
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 191</b>	<b>1 364</b>	<b>248</b>	
Impôts sur les bénéfices	(252)	(302)	(19)	
<b>Résultat net total</b>	<b>939</b>	<b>1 062</b>	<b>229</b>	
<b>Part du groupe</b>	<b>939</b>	<b>1 062</b>	<b>229</b>	
<b>Part des minoritaires</b>				
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>	4 946 480	4 802 480	480 248	
<i>Résultat par action (en €)</i>	0,195	0,275	0,477	
<i>Résultat dilué par action (en €)</i>	0,195	0,265	0,477	

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>302</b>	<b>6 725</b>	<b>(2 344)</b>	<b>943</b>	<b>0</b>	<b>174</b>	<b>5 800</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			943	(943)			0
Dividendes versés							0
Augmentation de capital	185	6 303					6 489
Variation de l'auto-contrôle					(10)		-10
Changement de méthodes comptables							0
Variation des taux de change							0
Résultat consolidé 31.12.2017 - Part du Groupe				1 062			1 062
Autres mouvements	(8)		(31)			446	408
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>480</b>	<b>13 028</b>	<b>(1 431)</b>	<b>1 062</b>	<b>(10)</b>	<b>620</b>	<b>13 749</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			1 062	(1 062)			0
Dividendes versés							0
Augmentation de capital	14	(19)					-5
Variation de l'auto-contrôle					(5)		-5
Changement de méthodes comptables							0
Variation des taux de change							0
Résultat consolidé 30.06.2018 - Part du Groupe				939			939
Autres mouvements							0
<b>Situation au 30 juin 2018</b>	<b>494</b>	<b>13 009</b>	<b>(369)</b>	<b>939</b>	<b>(15)</b>	<b>620</b>	<b>14 679</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

en K€	juin-18	déc.-17	juin-17
Résultat net total consolidé	939	1 062	229
<b>Ajustements :</b>			
Elim. des amortissements et provisions	241	662	254
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(2)	
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		446	446
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 180</b>	<b>2 169</b>	<b>929</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt	252	302	19
Elim. du coût de l'endettement financier net	(13)	(4)	1
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 419</b>	<b>2 466</b>	<b>949</b>
Incidence de la variation des créances clients	(1 123)	(2 293)	(1 817)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	369	(2 942)	(2 808)
Impôts payés	(213)	(172)	117
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>452</b>	<b>(2 941)</b>	<b>(3 559)</b>
Incidence des variations de périmètre		21	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(658)	(900)	(276)
Acquisition d'actifs financiers	(125)	(125)	
Variation des prêts et avances consentis	4	(25)	(26)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2	
Cession d'actifs financiers			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(779)</b>	<b>(1 028)</b>	<b>(302)</b>
Augmentation de capital	(5)	6 451	1 644
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(5)	(10)	
Emission d'emprunts	345	66	
Remboursement d'emprunts	(157)	(372)	(196)
Intérêts financiers nets versés	13	4	(1)
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>192</b>	<b>6 138</b>	<b>1 448</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(135)</b>	<b>2 169</b>	<b>(2 413)</b>
Trésorerie d'ouverture	5 894	3 725	3 725
Trésorerie de clôture	5 760	5 894	1 312

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### Sommaire

<b>1</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>7</b>
1.1	Présentation du groupe	7
1.2	Evénements significatifs intervenus au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2018	7
1.3	Référentiel comptable	7
1.4	<i>Modalités de consolidation</i>	9
1.5	Méthodes et règles d'évaluation	10
1.6	Comparabilité des comptes	14
<b>2</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>14</b>
2.1	Liste des sociétés consolidées	14
2.2	Activité	15
<b>3</b>	<b>Notes relatives aux postes du bilan</b>	<b>15</b>
3.1	Immobilisations incorporelles	15
3.2	Goodwill	15
3.3	Immobilisations corporelles	16
3.4	Actifs financiers	17
3.5	Créances	17
3.6	Disponibilités	18
3.7	Capital social	18
3.8	Emprunts et dettes financières	18
3.9	Provisions pour risques et charges	19
3.10	Autres dettes	19
<b>4</b>	<b>Notes relatives aux postes du compte de résultat</b>	<b>19</b>
4.1	Chiffre d'affaires	19
4.2	Achats consommés	20
4.3	Charges externes	20
4.4	Charges de personnel	20
4.5	Crédit Impôt Compétitivité Emploi	20
4.6	Franchise de loyers	21
4.7	Crédit d'Impôt Recherche (CIR)	21
4.8	Rémunérations allouées aux dirigeants	21
4.9	Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	21
4.10	Autres produits et charges d'exploitation :	22
4.11	Autres produits et charges opérationnels	22
4.12	Autres produits et charges financiers :	22
4.13	Honoraires des commissaires aux comptes	22
<b>5</b>	<b>Autres informations</b>	<b>23</b>
5.1	Engagements hors bilan	23
5.2	Effectifs au 30 juin 2018	23
5.3	Parties liées	23
5.4	Analyse du risque financier	23
5.5	Evénements postérieurs au 30 juin 2018	25

# 1 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

## 1.1 Présentation du groupe

Fort de plus de 20 années d'expérience, le Groupe M2i est un acteur de référence dans le domaine de la formation IT, Digital et Management. Chaque année, la société accompagne à travers ses 2 300 cursus pédagogiques la montée en compétence de plus de 100 000 apprenants.

Disposant d'un maillage territorial sans égal avec 35 centres répartis sur toute la France, le Groupe M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.

Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC, la gamification et le présentiel.

Chaque session de formation fait l'objet d'évaluations qui s'inscrivent dans une exigence permanente de qualité. M2i est reconnu par le label Grande Ecole du Numérique et a obtenu la certification OPQF.

Le Groupe M2i se compose de la société M2i et de ses deux filiales détenues à 100 % (M2i Tech et Scribtel Formation).

La société M2i est détenue à 58,96% par la société O2i.

Les titres de la société M2i sont cotés sur Euronext Growth (ALMII ; ISIN FR0013270626) depuis le 18 septembre 2017.

## 1.2 Événements significatifs intervenus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018

1 / Transfert des actions M2i du groupe E1 (placement privée) vers le groupe E2 (offre au public) d'Euronext Growth Paris à compter du 20 mars 2018.

Un prospectus a été visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 18-085 en date du 15 mars 2018.

L'opération s'inscrit dans le prolongement des précédentes opérations d'augmentation de capital et de transfert sur Euronext Growth avec la volonté d'améliorer la liquidité du marché de ses actions, en s'adressant à de nouvelles catégories d'investisseurs.

2 / Aux termes des décisions du Président en date 23 juin 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 14.400 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 494.648 €.

## 1.3 Référentiel comptable

### 1.3.1 Normes IFRS

Suite à la prise de contrôle du Groupe O2i en juin 2015 par PROLOGUE, groupe coté présentant des comptes consolidés et publiant ses états financiers selon les normes IFRS, le Groupe O2i et par conséquent le Groupe M2i avait opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015. Le Groupe M2i n'étant jusqu'alors pas tenu de tenir des comptes consolidés.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire.

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe M2i.

« Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2018 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2017 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2018 et d'application obligatoire à cette date :

- **Textes publiés par l'IASB, adoptés par l'Union Européenne, et d'application obligatoire au 30 juin 2018 :**

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » :

Cette norme définit un modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits provenant de contrats avec des clients. Dans le cadre de l'application d'IFRS 15, le Groupe a évalué l'impact potentiel de cette nouvelle norme, et, s'est interrogé sur la comptabilisation des revenus liés aux différentes activités et notamment sur la date de transfert de contrôle au client.

Au terme de ces travaux, le Groupe confirme qu'aucun impact significatif n'affecte les comptes au titre de cette norme.

- IFRS 9 « Instruments financiers » :

Cette norme redéfinit la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, le modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes attendues, le traitement de la comptabilité de couverture, et celui de la renégociation de la dette. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

- **Norme publiée par l'IASB, adoptée par l'Union Européenne d'application facultative et non appliquée au 30 juin 2018 :**

- IFRS 16 « Contrats de location » :

La norme impose la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs. Côté bailleur, il n'y a pas de changement. Elle entrera en vigueur en janvier 2019. L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours.

- **Interprétation publiée par l'IASB, non adoptée par l'Union Européenne d'application et non appliqués au 30 juin 2018 :**

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :

L'interprétation IFRIC 23 entrera en vigueur au 1er janvier 2019 après adoption par l'Union européenne. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation.

### 1.3.2 Présentation des états financiers

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- Evaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 1.5.1),
- Evaluations des provisions (note 1.5.9 et 1.5.10).

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans la note suivante :

- note 1.5.3 – contrats de location : déterminer leur classement en location financement ou location simple.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur (instruments financiers).

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, devise fonctionnelle de la société et devise dans laquelle est traitée la totalité des opérations du groupe. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés au 30 juin 2018 sont identiques à celles adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 à l'exception des nouvelles normes et amendements d'application obligatoire aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2018, qui n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Les normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés mais non encore entrés en vigueur n'ont pas été appliqués par anticipation. Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers.

Les états financiers – Bilan consolidé, compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par le Groupe M2i sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 qui annule et remplace la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée, conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés font apparaître au 30 juin 2018 un résultat net (part du groupe) de 939 K€.

## 1.4 Modalités de consolidation

### 1.4.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société M2i dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Les comptes consolidés sont établis en euros et sont présentés en milliers d'euros.

### 1.4.2 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classées en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

### 1.4.3 Goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que présentée dans la norme IFRS 3. En application de la norme, le groupe comptabilise à la juste valeur (sauf exceptions), aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements effectués à la comptabilité d'acquisition pendant la « période d'évaluation » reflètent des informations

complémentaires sur les faits et circonstances existants à la date de l'acquisition. La période d'évaluation se termine au plus tard 12 mois après le regroupement d'entreprises.

Les participations ne donnant pas le contrôle, détenues dans l'entreprise acquise, sont comptabilisées soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Ce goodwill est ensuite affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT bénéficiant du regroupement. Compte tenu de l'activité et de l'organisation du groupe, l'UGT coïncide généralement avec l'entité juridique acquise.

En normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (Cf. Note 1.5.1 « Autres immobilisations incorporelles »).

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

#### **1.4.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées**

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations semestrielles arrêtées au 30 juin 2018.

### **1.5 Méthodes et règles d'évaluation**

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe M2i sont les suivants :

#### **1.5.1 Goodwill**

Les Goodwill constatés lors d'une prise de participation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- Les Goodwill pour le solde non affecté.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles (fonds de commerce exclusivement) sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complétés par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses

flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). L'UGT retenue par le groupe correspond à l'ensemble du périmètre du Groupe. L'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées. Le taux d'actualisation reflète le coût moyen pondéré du risque inhérent à l'UGT et il a été retenu un taux de 11.5%. Le taux de croissance à l'infini est fonction du potentiel de croissance des différentes UGT et est compris entre 0 et 2%.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations (méthode du Goodwill complet). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

### 1.5.2 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens et services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Logiciels informatiques	3 à 5	Linéaire
Brevets	1 à 10	Linéaire

### 1.5.3 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

	<b>Durées</b> (en années)	<b>Méthodes</b>
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobiliers	5 à 10	Linéaire

#### 1.5.4 Contrat de location financement et location simple

Suivant la norme IAS 17, les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### 1.5.5 Actif financiers

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 1.5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

#### 1.5.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 1.5.8 Impôts sur les bénéfices

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

### 1.5.9 Information sectorielle

Le Groupe considère donc qu'il n'a qu'un seul secteur opérationnel, la formation. Par ailleurs, les activités du Groupe sont uniquement réalisées en France.

### 1.5.10 Provisions pour risques et charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain.

Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

### 1.5.11 Engagement de retraite et prestations assimilées

Les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 1.35%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

### 1.5.12 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

### 1.5.13 Produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est représentatif de ventes de services et de ventes de biens évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits provenant des ventes de biens ou services sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- La recouvrabilité de la contrepartie est probable,
- Les coûts encourus ou à encourir pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

- Pour les ventes de biens, les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur,
- Pour les ventes de services, le degré d'avancement de la transaction à la date de clôture peut être évalué de façon fiable.

#### 1.5.14 Subventions publiques

La norme IAS20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aides publiques.

Elles peuvent être soit liées à des actifs, soit liées au résultat.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne doivent pas être directement créditées en capitaux propres.

La part du crédit d'impôt recherche liée aux autres dépenses comptabilisées en charges doit être présentée comme une subvention liée au résultat, c'est-à-dire « en autres produits » ou en réduction des charges auxquelles le crédit d'impôt recherche est liée.

Le CIR du Pôle Formation a été présenté « en autres produits ».

#### 1.5.15 Instruments financiers

Le Groupe M2i a identifié dans cette catégorie les contrats d'affacturage.

En date du 16 mars 2016 le Groupe M2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFRANCE. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste « Clients et comptes rattachés »

## 1.6 Comparabilité des comptes

Suite au rapprochement avec le Groupe Prologue, le Groupe M2i a opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015.

## 2 Périmètre de consolidation

### 2.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Siret	% contrôle		% Intérêts		Méthode conso
			juin-18	juin-17	juin-18	juin-17	
SAS M2i	146-148 Rue de Picpus, PARIS 12 <sup>e</sup>	33354415300344	Société mère		Société mère		IG
SARL SCRIBTEL Formation	146-148 Rue de Picpus, PARIS 12 <sup>e</sup>	39336786700024	100%	100%	100%	100%	IG
SAS M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, PARIS 12 <sup>e</sup>	79504509500010	100%	100%	100%	100%	IG

## 2.2 Activité

M2i accompagne chaque année à travers ses 2 300 cursus pédagogiques plus de 100 000 apprenants dans leur montée en compétence dans les domaines de l'IT, du Digital et du Management.

Disposant d'un maillage territorial sans égal avec ses 35 centres répartis sur toute la France, le groupe dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux. Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC et la gamification.

## 3 Notes relatives aux postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 3.1 Immobilisations incorporelles

en K€	31.12.2017	+	-	Dotations de l'exercice	30.06.18
Concessions, brevets & droits similaires	403		16		419
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>403</b>		<b>16</b>		<b>419</b>
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(238)			(23)	(261)
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>(238)</b>			<b>(23)</b>	<b>(261)</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>165</b>		<b>16</b>	<b>(23)</b>	<b>159</b>

### 3.2 Goodwill

en K€	Ouverture	Clôture
Ecart d'acquisition	6 878	6 878
Amt/Pertes val. écart		
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>6 878</b>	<b>6 878</b>

Les Goodwill ont été testés selon la méthode des DCF décrite dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » page 1.15.1. Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit à la reconnaissance de perte de valeur. Par ailleurs, une analyse de sensibilité a aussi été effectuée sur la base de calcul +0.5% sur le taux d'actualisation et +0.5% sur le taux de croissance à l'infini. Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risque complémentaire.

## 3.3 Immobilisations corporelles

en K€	31.12.2017	+	-	Dotations de l'exercice	30.06.18
Constructions	53				53
Installations tech, matériel & outillage	623	104			727
Matériel de transport	65				65
Matériel informatique	1 182	53			1 235
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail					
Autres immobilisations corporelles	4 450	485			4 935
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>6 374</b>	<b>642</b>			<b>7 016</b>
Amt/Dép. Matériel transport	(60)			(1)	(61)
Amt/Dép. Matériel informatique	(1 066)			(21)	(1 086)
Amt/Dép. constructions	(48)			(1)	(49)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(452)			(43)	(494)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(3 382)			(199)	(3 581)
Amt/Dép. autres immobilisations corp. en crédit-bail					
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>(5 007)</b>			<b>(264)</b>	<b>(5 271)</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>1 367</b>	<b>642</b>		<b>(264)</b>	<b>1 745</b>

(\*) Les crédits baux sont retraités en « autres immobilisations corporelles » pour les besoins de la consolidation. Au 30 juin 2018, le montant brut des investissements financés par crédit-bail s'élève à 1.711.672 ( V B ) amorti à hauteur de 1.295.308 €.

Contrats de Crédit-bail (en K€)	Montant Initial	Amort. à la clôture N-1	Amortissement		Cumul des Amort.	VNC 30/06/18
			+	-		
Anciens CB						
NATIXIS 8100556/00	126	126	0		126	
NATIXIS 799581/00	113	113	0		113	
GE CAPITAL G07841901	84	84	0		84	
CB Dell 81794-001	4	4	0		4	
CB Ge L39581901	69	69	0		69	
CB Dell 81794-002	41	41	0		41	
CB Dell 81794-002	89	89	0		89	
CB Dell 81794-007	166	166	0		166	
CB Dell 81794-008	40	40	0		40	
CB Dell 81794-009	146	134	12		146	
CB Dell 81794-011	182	106	30		136	46
CB Dell 81794-014	63	5	10		16	47
CB Dell 81794-015	335	0	32		32	302
CB Natixis 871321	63	63	0		63	
CB Natixis 892793	91	91	0		91	
CB Natixis 922365	100	62	17		79	21
	1 712	1 194	101		1 295	416

## 3.4 Actifs financiers

en K€	31.12.2017	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	30.06.18
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation					
Actions propres					
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	440	33	(37)		436
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants					
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>440</b>	<b>33</b>	<b>(37)</b>		<b>436</b>
<b>Total Dép. immobilisations financières</b>					
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>440</b>	<b>33</b>	<b>(37)</b>		<b>436</b>

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

## 3.5 Créances

## Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	30.06.2018	- 1 an	+ 1 an
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	23	23	
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	1	1	
Clients et comptes rattachés	4 825	4 825	
Factures à établir	2 607	2 607	
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>7 455</b>	<b>7 455</b>	
Créances sur personnel & org. sociaux	93	93	
Créances fiscales - hors IS - courant	942	942	
Etat, Impôt sur les bénéficiaires - créances - courant	673	673	
Comptes courants Groupe actif - courant	2 263	2 263	
Autres créances - courant	1 696	1 696	
<b>Total Autres Créances</b>	<b>5 666</b>	<b>5 666</b>	
<b>Total Créances</b>	<b>13 121</b>	<b>13 121</b>	

En date du 16 mars 2016 le Groupe M2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFrance. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste « Clients et comptes rattachés ». Au 30 juin 2018 l'encours des créances cédées est de 9.122 K€.

Du fait du caractère non-déconsolidant de l'ancien contrat, non encore soldé au 30 juin 2018, le montant des « Créances clients et comptes rattachés » intègre 76 K€ de créances cédées, retraitées conformément à la norme IAS 39.

Un retraitement des créances clients mises en affacturage a été opéré par rapport aux comptes sociaux, dont l'effet est décomposé entre la trésorerie et la retenue de garanties.

Les créances fiscales hors IS courant comprennent principalement des créances de TVA et autres créances à l'égard de l'Etat.

Le poste Etat, Impôt sur les bénéficiaires – créances – courant est constitué du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

Les Comptes courants Groupe actif – courant comprennent les avances accordées par le Pôle Formation à la société mère O2i.

## 3.6 Disponibilités

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Valeurs mobilières de placement	1	1
Actions propres		
Disponibilités	5 760	5 895
<b>Total</b>	<b>5 761</b>	<b>5 895</b>

## 3.7 Capital social

**Composition du capital social**

Au 30 juin 2018, le capital social de 494.648 € se compose de 4.946.480 actions d'une valeur nominale de 0,10 €.

Il convient de noter l'inexistence d'instruments dilutifs au 30 juin 2018.

## 3.8 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

en K€	30.06.2018	- 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et +
Emprunts bancaires	413	163	165	48		37
Emprunts Crédits Bails	422	196	144	82		
Concours bancaires	1	1				
<b>Total Créances</b>	<b>836</b>	<b>360</b>	<b>309</b>	<b>129</b>		<b>37</b>

Les emprunts restant à courir dans le cadre des contrats de crédit-bail sont les suivants :

Contrats de Crédit-bail (en K€)		Montant Initial	Dettes 30/06/18
Anciens CB	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	126	
NATIXIS 8100556/00	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	113	
NATIXIS 799581/00	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	84	
GE CAPITAL G07841901	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	4	
CB Dell 81794-001	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	69	
CB Ge L39581901	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	41	
CB Dell 81794-002	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	89	
CB Dell 81794-007	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	166	
CB Dell 81794-008	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	40	
CB Dell 81794-009	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	146	
CB Dell 81794-011	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	182	46
CB Dell 81794-014	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	63	47
CB Dell 81794-015	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	335	309
CB Natixis 871321	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	63	
CB Natixis 892793	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	91	
CB Natixis 922365	<i>Matériel Informatique Pédagogique</i>	100	20
		<b>1 712</b>	<b>422</b>

### 3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

en K€	31.12.2017	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	30.06.2018
Provisions pour litiges - non courant	162		(75)	87
<b>Total Provisions pour risques</b>	<b>162</b>		<b>(75)</b>	<b>87</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	428	29		457
Autres provisions pour charges - non courant				
<b>Total Provisions pour charges</b>	<b>428</b>	<b>29</b>		<b>457</b>

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 30 juin 2018, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

### 3.10 Autres dettes

Les autres dettes comprennent :

en K€	30.06.2018	- 1 an	+ 1 an
Dettes fournisseurs	3 653	3 653	
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	0	0	
Factures non parvenues	1 506	1 506	
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 159</b>	<b>5 159</b>	
Dettes sociales - courant	2 718	2 718	
Dettes provisionnées Participation des salariés	58	58	
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	2 748	2 748	
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	67	67	
Comptes courants Groupe passif - courant	645	645	
Autres dettes - courant	124	124	
<b>Total Autres Dettes</b>	<b>6 360</b>	<b>6 360</b>	
<b>Total Dettes</b>	<b>11 519</b>	<b>11 519</b>	

## 4 Notes relatives aux postes du compte de résultat

### 4.1 Chiffre d'affaires

Le groupe M2i a enregistré sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018 un chiffre d'affaires de 20.08 M€, en croissance de +8,13%.

L'ensemble du Chiffre d'affaires est réalisé en France.

La société n'a qu'un seul secteur d'activité pouvant être identifié en application de la Norme IFRS 8.

## 4.2 Achats consommés

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Achat d'études	(7 692)	(15 336)
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	2	20
Achats de marchandises	(12)	(27)
Achats non stockés de matières et fournitures	(191)	(364)
Autres achats	(1)	(3)
<b>Total Achats consommés</b>	<b>(7 894)</b>	<b>(15 710)</b>

## 4.3 Charges externes

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Autres charges externes	(59)	(91)
Divers	(573)	(1 320)
Déplacements, missions	(707)	(1 385)
Entretiens et réparations	(159)	(268)
Frais postaux	(203)	(372)
Locations et charges locatives	(1 302)	(2 644)
Primes d'assurance	(44)	(116)
Publicités	(345)	(523)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(754)	(1 739)
Services bancaires	(38)	(64)
Transports	(16)	(32)
<b>Total Charges Externes</b>	<b>(4 200)</b>	<b>(8 555)</b>

## 4.4 Charges de personnel

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(307)	(275)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 557)	(3 400)
Dot./Prov. engagements de retraite	(63)	(92)
Rep./prov. engagements de retraite	33	
Rémunérations du personnel	(4 314)	(8 567)
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>(6 208)</b>	<b>(12 334)</b>

## 4.5 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles au 30 juin 2018 a été constaté pour un montant de 130.125 euros.

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649000.

Le produit CICE propre à l'entreprise comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel.

Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

#### 4.6 Franchise de loyers

Les Franchises de loyers concernent les baux commerciaux ci-dessous, et ont fait l'objet d'un retraitement selon l'interprétation SIC 15.5 de la Norme IAS 17.

Retrait. IFRS 30/06/18	Date début	Date fin	Durée	Franchise	Loyer annuel H.T K €	Charges comptabilisées 30/06/18	Montant théorique IFRS au 30/06/18	Ajustement (en K€)
<b>Picpus</b>	01/03/13	28/02/22	9 ans	12 mois	375	163	188	25
<b>La Défense</b>	01/09/14	31/08/23	9 ans	14,7 mois	442	225	221	-4
<b>Lyon</b>	01/02/13	31/01/22	9 ans	3 mois	80	57	40	-17
<b>Total</b>								<b>4</b>

#### 4.7 Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Le CIR comptabilisé au 30 juin 2018 s'élève à 115.996 €

Il a été retraité en subvention d'exploitation, conformément à la Norme IAS 20 (4.10 – autres charges d'exploitation)

#### 4.8 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### 4.9 Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Elles comprennent :

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(264)	(488)
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(23)	(36)
Dot./dép. des actifs circulants		(52)
<b>Total Dotations</b>	<b>(287)</b>	<b>(575)</b>

Dont 101.420 € de dotations aux amortissements sur les immobilisations acquises en crédit-bail.

## 4.10 Autres produits et charges d'exploitation :

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Autres charges	(34)	(222)
Rep./dép. des créances (actif circulant)		151
Autres produits	0	1
Subventions d'exploitation	119	245
<b>Total Pdts et Charges d'Exploitation</b>	<b>85</b>	<b>175</b>

Dont 115.996 € de CIR

## 4.11 Autres produits et charges opérationnels

en K€	30.06.2018	31.12.2017
Autres charges exceptionnelles	(55)	(107)
Autres produits exceptionnels		52
Autres reprises exceptionnelles	75	50
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(135)	(46)
Dot. aux prov. exceptionnelles		(98)
Produits de cession d'immo. corp.		2
Produits excep. s/ exercices antérieurs	61	47
Transferts de charges d'exploitation	22	57
<b>Total Pdts et Charges Opérationnels</b>	<b>(32)</b>	<b>(42)</b>

## 4.12 Autres produits et charges financiers :

en K€	30.06.2018	31.12.2017
autres charges financières	(44)	(105)
autres produits financiers		
<b>Total Pdts et Charges Financiers</b>	<b>(44)</b>	<b>(105)</b>

## 4.13 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes intégré dans le compte de résultat s'élève à 43.030 €.

## 5 Autres informations

### 5.1 Engagements hors bilan

#### 5.1.1 Engagements donnés

- Nantissement du fonds de commerce M2i au profit de la BNP en garantie d'un prêt de 750.000€ financé par BPIFrance. Echéance 10/07/2020. Capital restant dû au 30/06/18: 346.679,06€. Pour ce même prêt, garantie BPIFrance donnée à la BNP à hauteur de 525.000€.
  - Caution de la BNP à hauteur de 441.050€ au profit de Espace Expansion (Bailleur) dans le cadre du bail commercial pour des locaux sis 50 place de l'Ellipse – Paris La défense.
  - Engagement des locations longues durées au 30/06/18, loyers restants dus TTC de 274.556€
- Souscription d'un emprunt auprès de DLL : 29.606€ - Echéance 01/04/2021. Capital restant dû au 30/06/18: 27.961,62€.

#### 5.1.2 Engagements reçus

- La société O2i s'est porté caution personnelle et solidaire de M2i au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz.

### 5.2 Effectifs au 30 juin 2018

Catégorie	30.06.2018	31.12.2017
Cadres	65	63
Employés	130	117
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>181</b>

### 5.3 Parties liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupes, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

### 5.4 Analyse du risque financier

#### - Risques clients

Le Groupe M2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux et dispose d'un responsable du Crédit Management en place maintenant depuis de nombreuses années.

Par ailleurs plus de 90 % du chiffre d'affaires est assuré par FACTOFRANCE contre tout risque d'impayés.

**- Risques liés aux développements informatiques**

M2i a développé sa propre plate-forme logistique dans laquelle elle a investi depuis plus de 10 ans, et qui emploie 3 informaticiens. Cet outil permet d'optimiser la gestion des formations / stagiaires / formateurs internes ou externes de la facturation. Un dysfonctionnement de cette plateforme pourrait affecter la bonne marche de l'entreprise.

**- Risques liés à la concurrence et à la compétitivité**

Le secteur de la formation professionnelle dans les domaines de l'Informatique, du Digitale et du Management est en France un marché particulièrement atomisé sur lequel sont positionnés 3 ou 4 acteurs ayant atteint une taille significative, à l'image de M2i.

**- Risques liés aux innovations des concurrents et aux évolutions technologiques qui pourraient affecter défavorablement la croissance future de M2i**

M2i maîtrise parfaitement toutes les technologies modernes qui lui permettent de proposer à ses clients ses 2 300 cursus pédagogiques sous forme de Blended Learning, Classes Virtuelles, COOC – Corporate Open Online Course.

L'émergence d'une nouvelle modalité technologique de formation que M2i ne serait pas en mesure de réaliser pour ses clients et qui serait de nature à provoquer un basculement brutal du marché de la formation professionnelle pourrait affecter l'activité de M2i.

**- Risque de concurrence déloyale des formateurs et de dépendance à leur égard**

En faisant appel à des formateurs indépendants, le Groupe court le risque que ces derniers sollicitent directement ses clients en vue de leur proposer des prestations de formation. Une telle pratique pourrait être constitutive de concurrence déloyale et avoir des conséquences défavorables sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe et sur sa capacité à réaliser ses objectifs. Toutefois, M2i fait appel à plus de 1400 formateurs externes différents chaque année, ce qui limite fortement ce risque. Par ailleurs, lorsqu'elle le juge nécessaire, la société impose une obligation de non sollicitation.

**- Risques liés à la dépendance de M2i**

Le portefeuille de clients de M2i compte plus de 4 000 comptes actifs, de grande qualité, comprenant notamment plus de la moitié des groupes figurant dans l'indice SBF250. L'ancrage de M2i auprès des administrations et de grandes entreprises publiques est également important. Le client le plus important est une ESN (Entreprise de Service Numérique) figurant au CAC 40, qui, compte tenu des relations nouées avec M2i, présente un risque de perte limité selon la Société.

**- Risques liés à la réglementation applicable**

M2i évolue dans un secteur réglementé qui a été plusieurs fois réformé au cours des dernières années (4 réformes réalisées ces 15 dernières années dont la dernière date de la loi du 5 mars 2014). Les montants minimums versés par les entreprises pour la formation de leurs salariés sont déterminés par le législateur. Si aujourd'hui la réglementation est favorable à M2i, de nouvelles réformes réglementaires pourraient avoir un impact sur les activités de M2i et les tendances constatées.

La part des formations financées est minoritaire puisque 70 % des formations réalisées par M2i ne font l'objet d'aucun financement. Seules 30 % des formations font l'objet d'un financement (par Pole Emploi, OPCA, collectivités territoriales...).

**- Risque lié à la dépendance au Président Directeur Général**

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général, Mr Georges Seban (90 ans), le

Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction opérationnelle comprenant : la direction générale déléguée, le directeur juridique et financier, trois directeurs généraux adjoints.

- **Risque lié aux litiges**

Au 30 juin 2018, la société a provisionné un total de 43K€ pour litiges.

- **Risque lié à la protection des données personnelles**

La mise en œuvre du règlement n°2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données des personnes physiques demeure un projet central au sein de la société M2i.

M2i a nommé un Délégué à la protection des données et la politique de confidentialité de M2i peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.m2iformation.fr/mentions-legales>.

## 5.5 Événements postérieurs au 30 juin 2018

Néant